

Motion 2403

Rénovons l'administration ! (Vol. 1 – Une gestion des ressources humaines basée sur la confiance)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la politique des ressources humaines de l'Etat de Genève repose sur des « principes de gestion » largement inappliqués ;
- qu'au sein de l'administration centrale dominent une culture de la peur – du risque, de l'erreur et des contrôles – et son corollaire, celle des directives ;
- que, en effet, l'inflation législative s'est accompagnée récemment d'un accroissement préoccupant du nombre et de la complexité des directives ;
- qu'en découlent une déresponsabilisation des collaborateurs, une réduction à portion congrue de leur marge de manœuvre et, *in fine*, une baisse de leur motivation au service public ;
- que des entreprises publiques, y compris à Genève, ont fait évoluer avec succès leur politique des ressources humaines,

invite le Conseil d'Etat

- à élaborer une véritable politique de gestion des ressources humaines, basée sur la confiance et la responsabilité ainsi que sur les objectifs et les résultats ;
- à faire de sa mise en œuvre, au sein de chaque département, une priorité pour le chef de celui-ci ;
- à prendre notamment, dans cette optique, les mesures suivantes :
 - réduire le poids des tâches administratives dans le temps de travail des fonctionnaires, à tous les niveaux, par la suppression des rapports, formulaires et autres procès-verbaux à vocation strictement interne et sans impact sur les prestations à la population ;
 - charger le collège des secrétaires généraux d'établir, d'ici à la fin de la législature, un plan d'action visant à la suppression de toutes les directives non indispensables à l'accomplissement des missions essentielles de l'Etat dans l'intérêt de la population.